

Paris, le lundi 31 décembre 2018

Objet : FCPI Partenariat & Innovation – Prolongation durée de vie du fonds

Cher Souscripteur,

Vous êtes détenteur de parts A du Fonds Commun de Placement dans l'Innovation (FCPI) PARTENARIAT & INNOVATION (FR0010504910) constitué en novembre 2007 et entré en liquidation en date du 31 mars 2015. Depuis cette date, aucune demande de rachat de parts n'est plus possible, y compris en cas de force majeure.

Le FCPI Partenariat & Innovation a été créé pour une durée de 7 exercices, avec la possibilité de la proroger de deux fois d'un an, soit jusqu'au 31 mars 2017. Dans notre courrier du 21 septembre 2017 annonçant la sixième distribution du fonds, nous vous avons fait part de notre décision de prolonger sa durée de vie jusqu'au 31 mars 2019.

Le FCPI Partenariat & Innovation a réalisé, à ce jour, six distributions. Ainsi, le fonds a retourné à ses souscripteurs, 18€ par part A, soit un montant supérieur à la valeur nominale payée lors de la souscription de 16€.

Le portefeuille résiduel se compose (i) d'une société cotée : GENKYOTEX (ex-GENTICEL) (Développement de molécules pour le traitement du diabète) et de (ii) une participation non cotée : FINANCIERE GOA (Fabrication et distribution de petits produits de propreté et accessoires de salles de bains).

Nous poursuivons activement la recherche d'opportunités de cession des sociétés encore en portefeuille. Cependant, un délai complémentaire sera nécessaire afin d'optimiser la valeur de la dernière participation non cotée du portefeuille et organiser la cession de titres cotés GENKYOTEX.

En conséquence, dans le but de préserver l'intérêt des porteurs de parts et après avoir averti le Dépositaire et l'Autorité des marchés financiers, **nous vous informons de notre décision de prolonger la durée de vie du fonds jusqu'au 31 mars 2020**, soit trois ans au-delà de la durée de vie réglementaire.

Dès que les dernières sociétés du portefeuille auront été cédées, les produits de cession feront l'objet d'une dernière distribution et le FCPI sera définitivement liquidé.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Cher Souscripteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

L'équipe Small Caps